

Libellé de la certification :

Communiquer en français dans les secteurs du social et du médico-social (niveau B1)

Type de certification « RS » :

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro RS6674

Public concerné :

La certification s'adresse aux professionnels exerçant ou souhaitant exercer dans les secteurs du social et du médico-social (secrétaire médical, secrétaire médico-social, secrétaire social, assistant médico-administratif, assistant médical, secrétaire hospitalier, télésecrétaire médical, auxiliaire de vie, assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile).

Pré-requis :

- Savoir lire et écrire
- Modalités de vérification du prérequis : Test de positionnement

Modalités techniques :

Formation à distance exclusivement en synchrone :

Les stagiaires doivent être équipés d'un ordinateur et d'une connexion internet. Un lien de connexion et un lien d'accès à la plateforme de cours seront fournis.

Modalités pédagogique :

Les enseignements seront dispensés exclusivement en session synchrone avec une alternance de notions théoriques et d'exercices pratiques.

En parallèle trois rdv pédagogiques seront organisés :

- RDV 1 : Test de positionnement avant l'entrée en formation (QCM visant à évaluer les connaissances)
- RDV 2 : Evaluation de mi formation basée sur la réalisation d'une étude de cas visant à évaluer le niveau d'acquisition des compétences

- RDV 3 : Evaluation de fin formation basée sur la réalisation d'une étude de cas visant à évaluer l'atteinte des objectifs

Durée de la formation : 30 heures

Tarif : 3000 €

Objectifs de la formation :

La formation vise à faire acquérir et valider des compétences dans la communication en français des travailleurs étrangers récemment arrivés et ayant intégré des postes mais ne maîtrisant pas le vocabulaire et modes d'expressions écrites et orales spécifiques au secteur.

La certification s'adresse aussi aux futurs professionnels étrangers ayant pour projet de s'intégrer dans le secteur.

Pour cela, les stagiaires apprendront à :

- **Lire et identifier les informations recherchées sur les différents documents relatifs aux activités en lien avec les secteurs du social et du médico-social**

Être capable d'analyser un document professionnel (fiche de poste, compte rendu, protocole, etc.) et d'en extraire les informations clés (noms, dates, consignes, responsabilités) en moins de 10 minutes.

- **Rédiger des compte rendus, écrits et messages professionnels en français, en utilisant le vocabulaire spécifique utilisé dans les secteurs du social et du médico-social,**

Rédiger un compte rendu clair et structuré, en utilisant le vocabulaire adapté, sans fautes majeures d'orthographe ni de syntaxe.

- **Comprendre les informations transmises en direct ou à distance (téléphone, visio ou sur bande audio), en s'adaptant aux différents niveaux de langages**

Être capable de reformuler à l'écrit ou à l'oral un message entendu (directement ou en audio), en identifiant le sens global, les consignes ou les besoins exprimés, quel que soit le niveau de langage utilisé.

- **S'exprimer à l'oral, en construisant différents types de phrases (questions, réponses, déclarations, explications, ...) avec des structures grammaticales compréhensibles**

Participer à un échange oral professionnel (ex : réunion, entretien, accueil d'un usager), en posant des questions claires, en apportant des réponses précises, et

en utilisant des phrases simples mais correctes grammaticalement.

Programme de Formation : Communiquer en français dans les secteurs du social et du médico-social (niveau B1)

Module 1 : Lire et comprendre des documents professionnels

- **Objectif pédagogique :**

- lire différents types de documents professionnels (fiches de liaison, procédures, comptes rendus, dossiers usagers)
- extraire avec précision les informations pertinentes (identité, consigne, date, action attendue).

Module 2 : Module 2 – Rédiger des écrits professionnels dans les secteurs social et médico-social

- **Objectif pédagogique :** rédiger un écrit professionnel (transmission, compte rendu, message interne) structuré, en respectant les normes de syntaxe, d'orthographe et en mobilisant un vocabulaire professionnel adapté au champ social ou médico-social.

Module 3 : Comprendre des messages oraux en contexte professionnel

- **Objectif pédagogique :** comprendre un message oral (conversation, message vocal, visio), d'en identifier les éléments essentiels et de s'y adapter, quelle que soit la forme de communication et le niveau de langage utilisé.

Module 4 : Prendre la parole à l'oral dans un cadre professionnel

- **Objectif pédagogique :** prendre la parole dans un contexte professionnel en construisant des phrases orales compréhensibles, pertinentes et adaptées à l'interlocuteur, en mobilisant les bons registres de langage.

Modalités d'évaluation détaillées :

1. Compréhension écrite d'un langage utilisé dans le secteur social et médico-social

- Objectif : Compréhension écrite d'un langage utilisé dans le secteur social et médico-social.
- Critères d'évaluation : compréhension du vocabulaire spécifique au domaine du social et médico-social, quand celui-ci est clair et standard (texte factuel et clair).

2. Expression écrite sur des documents relevant du secteur social et médico-social.

- Objectif : mesurer la capacité du candidat à s'exprimer en français à l'écrit sur des documents utilisés dans le secteur du social et médico-social.
- Critères d'évaluation : Le candidat utilise à l'écrit, le vocabulaire spécifique au domaine, social et médico-social : termes, sigles et expressions les plus courants

3. Compréhension orale d'un langage utilisé dans le secteur social et médico-social.

- Objectif : mesurer la capacité du candidat à comprendre le langage parlé à travers une bande sonore ou un texte lu par l'évaluateur.
- Critères d'évaluation : Le candidat sera évalué sur ses réponses permettant de vérifier que le langage parlé dans le secteur social et médico-social a bien été compris sous réserve d'une articulation exprimant distinctement le vocabulaire utilisé.

4. Expression orale avec un langage utilisé dans le secteur social et médico-social.

- Objectif : mesurer la capacité du candidat à communiquer à l'oral avec un interlocuteur sur des sujets relatifs au domaine du social et du médico-social.
- Critères d'évaluation : Le candidat démontre sa capacité à s'exprimer de manière simple afin de relater des faits professionnels, donner des explications relatives au contexte de travail autant lors d'échanges avec l'interlocuteur que lors d'interventions orales avec un usage de la grammaire et du vocabulaire qui reste limité.